

La famille Abraham face au nazisme en Allemagne



Carte des principaux lieux de résidences de la famille en Allemagne

La situation de la famille Abraham en Allemagne :

Pendant les années 1920, les membres de la famille Abraham vivent dans le sud-ouest de l'Allemagne, principalement à Rust et à Freiburg, non loin de la frontière avec la France. Une des filles est cependant établie en Suisse, un fils (Karl) en Argentine et un autre aux Etats-Unis. Le grand-père, Albert Abraham était propriétaire et éleveur. Son gendre, Moritz Meier (époux de Martha Abraham) s'installe dans les années 1920 à Tiengen où il est éleveur et marchand de bétail.

Dès 1933, les violences antisémites frappent plus ou moins directement la famille. Au printemps 1933, alors que la classe d'Ernest (fils de Martha Abraham et Moritz Meier) partait en excursion, son instituteur lui interdit d'y prendre part. Ses camarades, sur ordre de leur enseignant, le rouent alors de coups. Cet acte antisémite est l'un des premiers contre la famille.

Le voisinage immédiat de la famille Meier est aussi très inquiétant, un lieu de rencontre des membres du parti nazi se trouvant à proximité.

Face à cette situation de plus en plus dangereuse, en 1933-1934, l'ensemble de la famille (les grands-parents, Albert et Lina, leurs enfants et petits-enfants) décide de fuir vers la France. Entre 1933 et 1939, près de 60% des Juifs d'Allemagne feront comme les Abraham le choix de quitter leur patrie.

« Ensuite, pendant des jours tu ne pouvais bouger, aller dans la rue. Cet événement nous a si profondément impressionnés, que nous avons quitté aussi vite que possible, plus vite que prévu, notre patrie, dans laquelle nous sommes nés, pour laquelle j'ai combattu sur le front et j'ai versé mon sang, où nos parents sont nés, où nos ancêtres ont vécu et sont morts. Le but de notre voyage était la France, contre laquelle j'ai combattu comme soldat en 1914-1918, et où nous espérions trouver asile, liberté de conscience et de foi. Dans la belle vallée de la Loire, nous avons fondé notre existence. »

Témoignage de M. Meier dans une lettre à son fils évoquant la situation d'Ernst après des violences vécues à l'école. Moritz Meier. *Lettres à mon fils*

La situation en Allemagne au début des années 1930 :

Au début de l'année 1930, à cause du krach boursier de Wall Street et de la crise économique qui s'est diffusée en Europe, l'Allemagne est affaiblie. En septembre 1930, le NSDAP (Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei, parti nationaliste des travailleurs allemands) devient un des principaux partis politiques.

En 1932, le NSDAP obtient entre 33 et 37% des voix aux élections législatives de juillet et de novembre. Hitler est alors nommé chancelier en janvier 1933. Ainsi, c'est parce qu'il a su faire coïncider sa soif de pouvoir avec les aspirations allemandes, dans un contexte de crise économique, sociale et politique grave, qu'il a réussi à prendre le pouvoir. En effet, c'est grâce à ses succès électoraux, et non suite à un coup d'Etat, qu'il arrive à la tête de l'Allemagne.

A partir de 1933 il met progressivement en place sa dictature personnelle et un régime totalitaire. Hitler renforce la présence nazie à tous les niveaux de la société.

Les premières mesures et actions antisémites apparaissent très rapidement. Au printemps 1933, les nazis organisent un boycott des magasins juifs, en septembre une loi exclut de la vie culturelle allemande les Juifs (mais aussi les Tsiganes...). En 1935, les lois raciales de Nuremberg sont établies et visent notamment à interdire les unions entre une personne juive et une personne dite « aryenne ». La situation ne cessera d'empirer pour la communauté juive allemande dans les années suivantes.

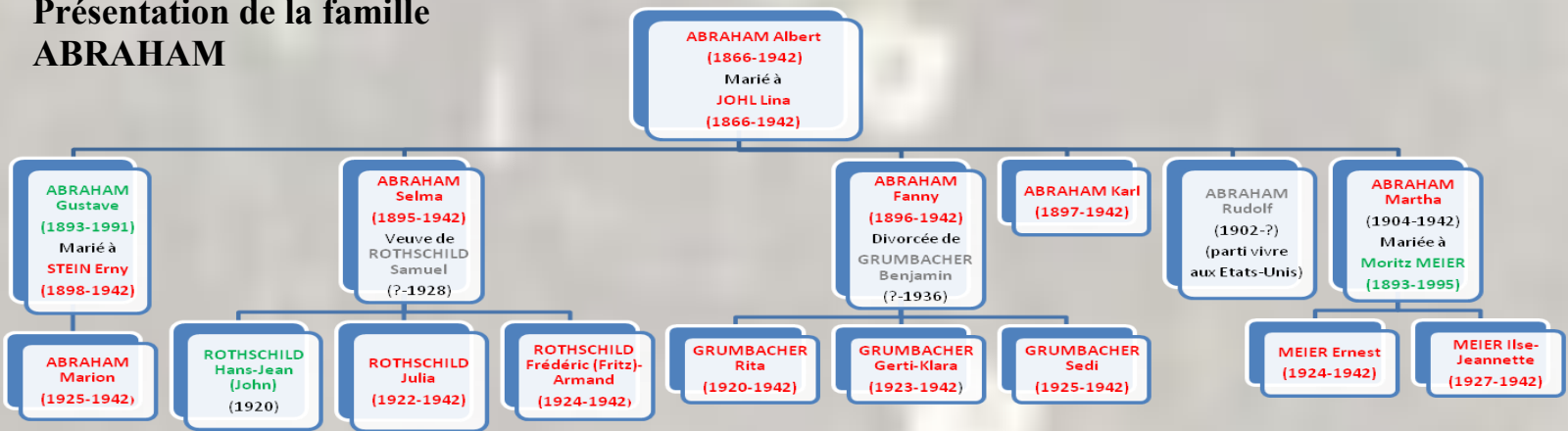
« Au printemps 1933, en dessous de la maison des Meier, les partisans du national-socialisme installèrent un stand de tir, et fixèrent un panneau avec ce slogan visible de loin : « Utilise ton œil et ta main pour la patrie ! ». Comme cibles, ils se servaient de caricatures grandeur nature de Juifs de Tiengen. [...] De l'auberge voisine, un local préféré du parti, les Meier entendaient chanter sans cesse dans une exubérance sinistre : « Quand le sang des Juifs jaillira sous le couteau, alors tout commencera à aller bien ». Le lundi suivant, les nationaux-socialistes introduisirent à l'école populaire de nouveaux usages. A partir de maintenant, les élèves ne devaient plus saluer leur professeur par un « Bonjour monsieur le professeur ! », mais par : « Heil Hitler ! », et en même temps tendre le bras. »

Extraits de l'article « Les Juifs de Tiengen » de Dieter Pietri, pour une nouvelle édition de *Lettres à mon fils* de M. Meier, ouvrage de 1946 réédité et complété par Robert Kraus et Franck Marché en 2000.



Plaque commémorative au 66 Eisenbahnstraße concernant des membres de la famille Abraham ayant vécu à Freiburg

Présentation de la famille ABRAHAM



En rouge : Membres de la famille victimes de la Shoah

En vert : Membres de la famille ayant vécu à Chênehutte et ayant survécu à la guerre

En gris : Membres de la famille décédés avant la guerre ou n'ayant jamais vécu à Chênehutte

L'arrivée à Chênehutte-les-Tuffeaux

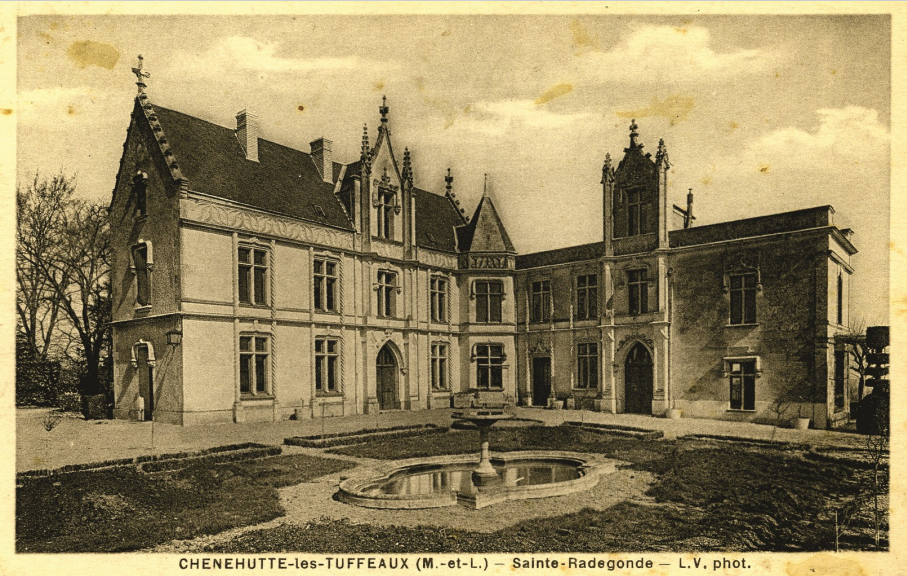
La situation en France dans les années 1930

La crise économique et sociale :

En 1929, lorsque les Etats-Unis et l’Allemagne sont assaillis par une crise économique sans égale, la France sera considérée comme un « îlot de prospérité ». Moins brutale, la crise est en réalité plus sournoise et plus durable. Le chômage paraît ridiculement faible en 1930, mais, alors qu’à l’étranger une reprise s’effectue dès 1933, la France s’enfonce progressivement dans la crise. En juillet 1935, la France compte 500 000 chômeurs. Les classes moyennes, seront les principales victimes de cette crise . Entre 1929 et 1935, les revenus agricoles, ont diminué de 32 %, les traitements des fonctionnaires, les pensions et les rentes ont chuté de 10 %.

La crise politique :

La France est alors déjà une vraie démocratie libérale avec un régime républicain (la III^{ème} République) mais ce système est l’objet d’attaques. Percevant mal les causes de cette crise économique, les gouvernements successifs se sentent désarmés. Leurs stratégies échouent, des Ligues et des associations d’anciens combattants, très opposées au système parlementaire, organisent une grande manifestation le 6 février 1934, le jour où le radical Daladier présente le nouveau gouvernement à la Chambre des députés. Ils marchent au cri de : « A bas les voleurs ». Mais la manifestation tourne à l’émeute et fait alors 15 morts et près de 1500 blessés. Toutefois, le régime de la III^{ème} République survit et le milieu des années 1930 est ensuite surtout marqué par l’expérience du « Front Populaire » et ses nombreuses réformes sociales (congrés payés...).



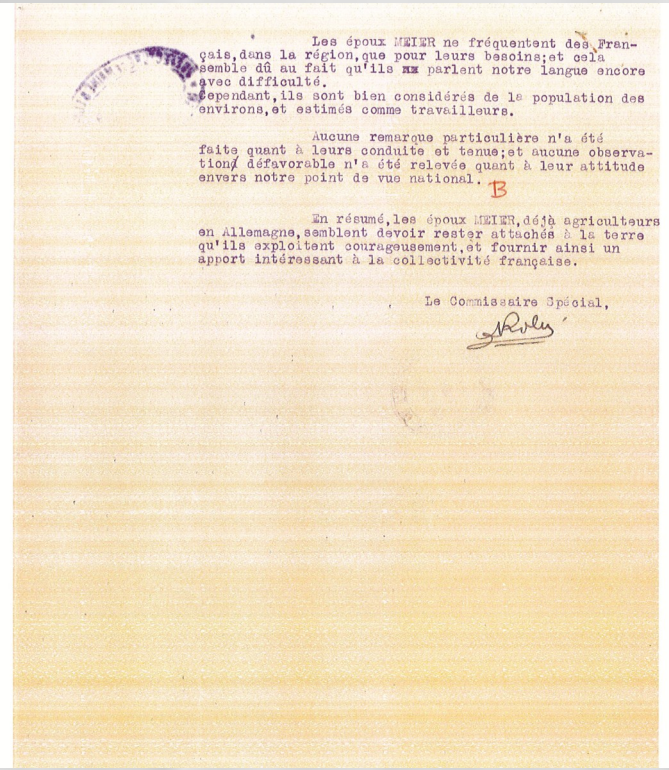
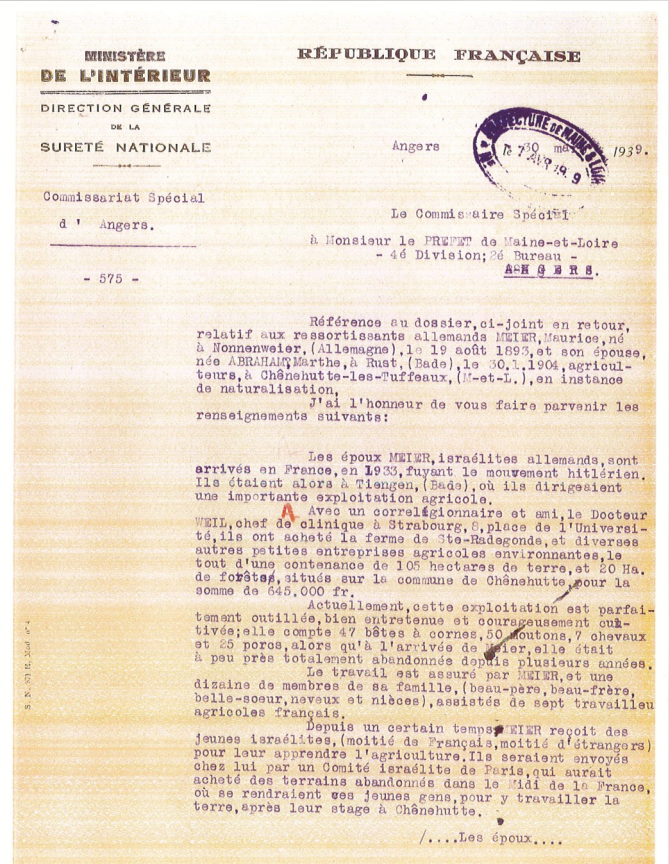
Photographie du domaine de Sainte Radegonde datant de 1936

La situation des Juifs en France dans les années 1930

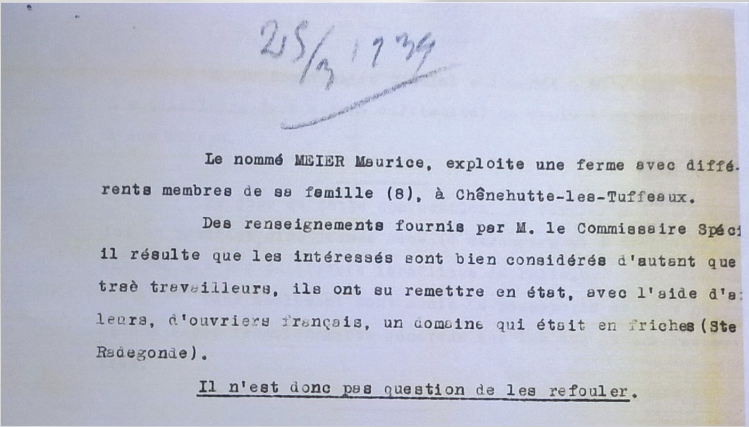
Au XX^{ème} siècle, l’antisémitisme est toujours assez présent dans la société française, comme l’a montré l’Affaire Dreyfus, cependant la France a été pionnière en matière des droits civiques garantis aux Juifs. Dès 1791, pendant la période révolutionnaire, elle accorde l’émancipation des Juifs qui deviennent des citoyens à part entière. Ainsi, la République française apparaît aux Juifs comme un lieu de refuge idéal, comme la patrie des libertés et des droits de l’Homme, surtout en comparaison de la situation dans une grande partie de l’Europe de l’Est où ils peuvent même être victimes de pogroms (massacres, pillages...)

Situation de la famille Abraham-Meier

En 1933 Moritz Meier prend la décision de fuir l’Allemagne avec son épouse Martha Abraham, ses deux enfants et l’ensemble de sa belle-famille, y compris sa belle-sœur Selma Rothschild (née Abraham) qui est veuve et vit en Suisse avec ses deux enfants. Ils décident de s’installer en France et d’y acheter une propriété avec l’aide de Joseph Weill, leur cousin médecin strasbourgeois. Celui-ci, avec sa femme, assume en partie l’existence de cette famille juive allemande. Joseph trouve tout d’abord une petite propriété en Alsace mais, pour Moritz Meier et sa famille, elle semble trop petite et elle est trop proche de l’Allemagne. Ils cherchent ensuite à s’établir en Anjou et apprennent, suite à de nombreuses recherches, que le domaine de Ste Radegonde, sur la commune de Chênehutte, près de Saumur, est à vendre. Il s’agit d’une propriété de 100 hectares en friches. D’après Joseph, la terre est peu riche et peu productive. Les membres de la famille achètent tout de même le domaine avec l’aide de Joseph Weill et en rassemblant leurs moyens financiers. Pour eux cette acquisition est le symbole d’une nouvelle vie, d’une nouvelle patrie (« Heimat ») ; En mars 1934 sur le domaine vivent ainsi 18 personnes dont 9 enfants. L’un des fils Abraham, Karl, revient d’Argentine pour soutenir sa famille dans son effort pour mettre en valeur la propriété. Il faut ensuite plusieurs années pour voir les fruits de leur travail au sein du domaine mais cet équilibre enfin trouvé allait être bouleversé avec l’arrivée de la guerre....



Document délivré par le commissaire Spécial à propos de l'achat de Sainte Radegonde par Joseph Weill (Archives départementales du Maine-et-Loire)



Document délivré par le commissaire Spécial au sujet de Maurice Meier en 1934 (ADML)

La vie à Chênehutte

Le domaine agricole

La famille est propriétaire d’un vaste domaine. A sa disposition, trois fermes et 110 hectares de terres. Ses membres mettent en valeur les lieux, développent les infrastructures, ajoutent du matériel et des bêtes. L’ensemble doit permettre d’apporter des revenus suffisants pour faire vivre non seulement la famille mais aussi les personnes de passage.



Jeunes du centre de formation agricole à Ste-Radegonde
(Photographie appartenant au Mémorial de la Shoah)



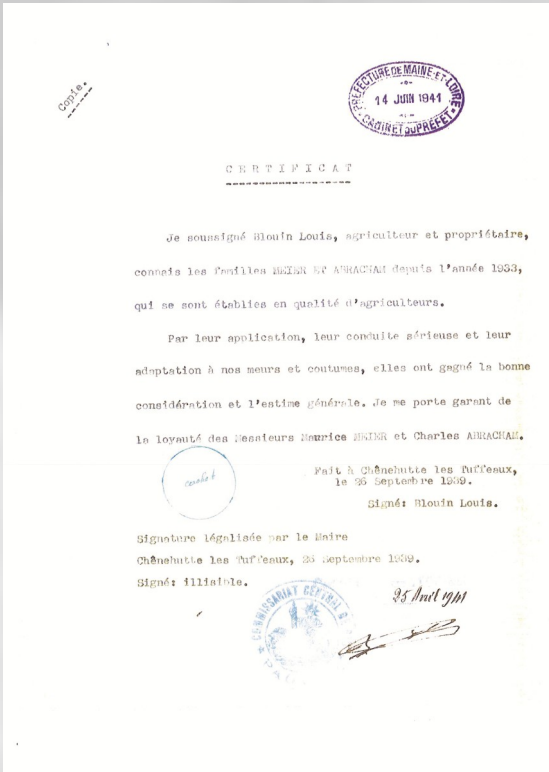
Les enfants de Sainte-Radegonde dans les années 1930

Un centre de formation agricole

Le domaine agricole est aussi associé à un centre de formation, une ferme-école, dont l’objectif est d’apprendre à des jeunes Juifs français ou étrangers à cultiver les champs, à élever les animaux. Ces élèves, une fois leur formation terminée, sont sensés rejoindre la Palestine pour y commencer une nouvelle vie, loin des persécutions en Europe. Pendant leur passage dans le Saumurois, ces jeunes étudiants pratiquent parfois le naturisme en bord de Loire ce qui choque une partie de la population ou des autorités locales.

Les rapports avec la population locale

Dès 1933, les habitants du domaine connaissent parfois des difficultés pour s’intégrer dans la population locale. Les rapports sont très distants avec certains habitants notamment en raison de la barrière de la langue, ils ne parlent pas très bien français, ce qui peut rendre les gens méfiants. Cela crée une situation qui peut être difficile, rejetés par leur pays d’accueil ainsi que par leur pays d’origine, la famille ne peut se sentir à sa place nulle part. Cependant, parmi la population, des voisins et des connaissances les perçoivent plutôt comme des gens bienveillants et des travailleurs acharnés qui n’ont aucune raison d’être exclus. Ils nouent également des liens d’amitié avec le curé, les instituteurs et institutrices. Moritz Meier décide aussi dès 1936, de faire des demandes de naturalisation pour que les membres de sa famille deviennent français de droit (demandes qui n’auront pas abouti au moment où la guerre éclate). Le 14 juillet 1939, la Marseillaise a même été chantée par Mme Meier au théâtre de Saumur .



Lettre écrite en 1941 par un voisin de la famille Abraham et attestant de leur bonne intégration depuis leur arrivée dans les années 1930

Extrait d’une lettre écrite par Fanny Gurmbacher, le 19 juin 1935, sur la vie à Chênehutte et adressée à ses cousins Günther et Irma Peress (née Grumbacher) (Document disponible dans Lettres à mon fils de Moritz Meier).

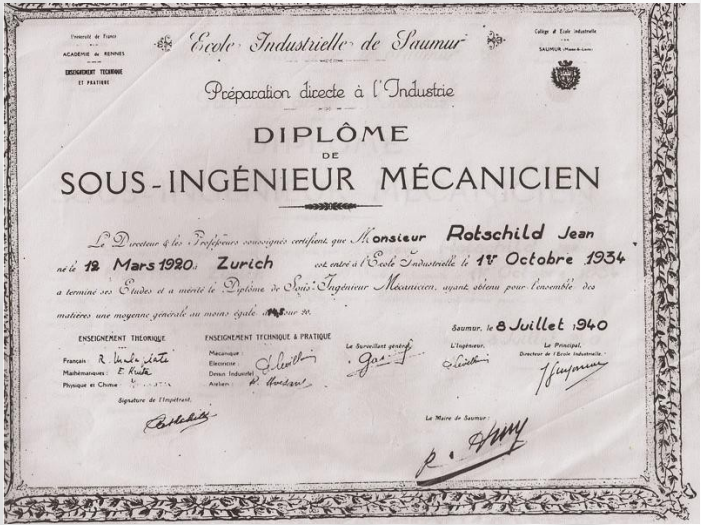
« Chère Irma, cher Günther,
En outre, nous avons ici à la ferme encore 45 dindes, 11 canards et 35 canes qui couvent encore. Nous cultivons aussi 100 hectares, ainsi tu peux voir, chère Irma, qu’ici aussi le travail ne manque pas. Nous avons 4 domestiques, en moyenne 3 ou 4 journaliers, puis Maurice, Karl, Gustav, et un jeune homme juif qui s’occupe des volailles [...]. Maurice est un bon chef pour tous, et il fait tout après mûre réflexion. Nos chers parents, et tout particulièrement papa comprend tout parfaitement, et peut aussi donner beaucoup de bons conseils. Notre chère mère est aussi dans son élément, et s’occupe actuellement à rapiécer des sacs pour la récolte. Ainsi, chacun a son occupation. Martha et une jeune fille travaillent beaucoup dans le jardin qui est très grand [...] Selma et moi nous travaillons assidûment à coudre et repriser les bas. Nous sommes à tour de rôle dans la cuisine. Chaque femme a la charge de cuisiner pendant huit jours, car notre Madonna ne sait pas faire la cuisine.... »



Elèves de l’école de Chênehutte. Année scolaire 1936-1937
Au dernier rang : 1er en partant de la gauche, Sedi Grumbacher et à ses côtés Marion Abraham.
4ème, Gerty Grumbacher, 5ème, Julia Rothschild. Au 3ème rang, 2ème en partant de la droite, Ilse-Jeanette Meier.

La scolarisation des enfants

Les enfants sont intégrés dans les rangs des enfants français de l’école communale. John Rothschild est élève à l’école d’ingénieur de Saumur dès 1934 et il va plus tard réaliser une éolienne dans le domaine agricole. Ernest, lui, suit des cours agricoles par correspondance.



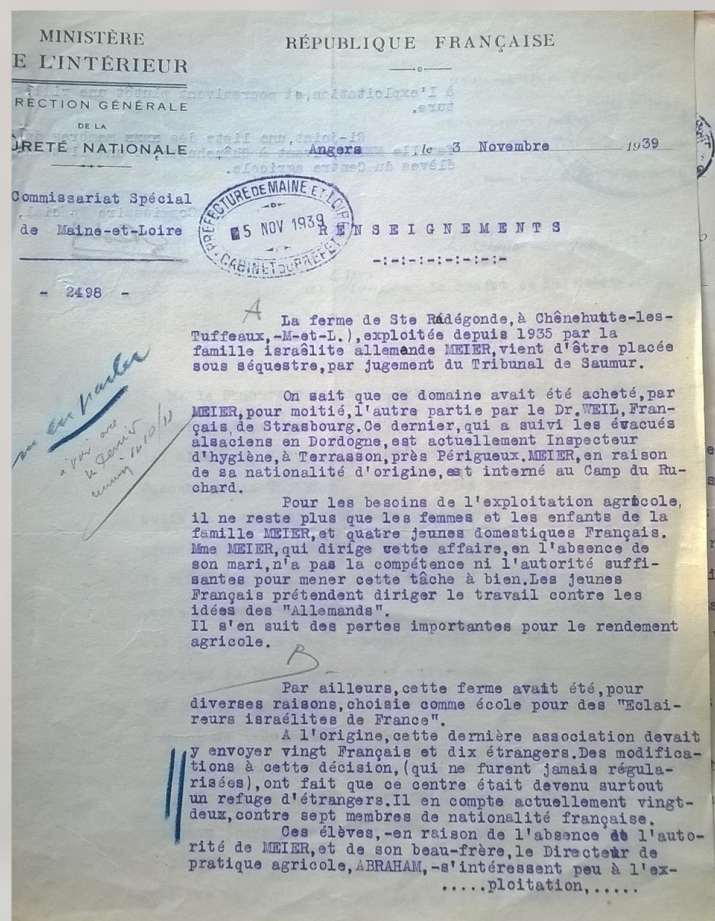
Diplôme remis à Jean (John) Rothschild en 1940

En filigrane : Silhouette d’Ernest Meier

Entrée en Guerre et sort de la famille Abraham

1939 : La guerre est déclarée !

Suite à l’invasion de la Pologne par le 3^{ème} Reich, la France déclare la guerre à l’Allemagne. De nombreuses familles juives allemandes sont alors réfugiées en France. Dans cette nouvelle patrie, leur intégration, en tant que Juifs étrangers, est plus facile en ville que dans les campagnes où leur méconnaissance du français, leurs habitudes différentes et l’absence de contact les isolent davantage. C’est pourquoi, surtout s’ils sont Allemands, ils sont parfois soupçonnés d’espionnage .



Lettre du commissariat spécial du Maine-et-Loire confirmant la mise sous séquestre de la ferme (ADML)

Les hommes internés à Gurs

Moritz, Gustave et Karl sont conduits au camp de Gurs en octobre 1940 après être passés par les camps du Ruchard, Limoges et Saint-Germain-les-Belles en Haute Vienne.

Le camp de Gurs est situé approximativement au centre du département des Pyrénées-Atlantiques, à 20 km à l’est d’Oloron-Sainte-Marie. Il fut un des plus vastes que la France ait connu à cette époque : 2 km de long sur 500 mètres de large. Les baraques d’internement étaient en bois ; elles pouvaient recevoir 60 personnes ; il n’en reste plus rien aujourd’hui.

Le camp de Gurs a servi de lieu d’internement d’avril 1939 à décembre 1945. Quatre groupes d’internés s’y sont succédé, sans jamais véritablement s’y rencontrer :

D’avril à mai 1940 : des républicains espagnols et des volontaires des brigades rouges internationales : Au total ; 27350 personnes, exclusivement des hommes.

Du 10 mai 1940 au 1^{er} septembre 1940 ; des « Indésirables » : essentiellement des femmes originaires d’Allemagne et des pays appartenant au Reich. A leurs côtés, quelques centaines d’hommes internés pour délit d’opinion. Au total : 14 795 hommes et femmes.

Du 1^{er} septembre 1940 au 25 août 1944 : les Juifs étrangers. Au total, 18185 hommes, femmes et enfants internés en raison de l’antisémitisme d’Etat pratiqué par le régime de Vichy. Ils seront systématiquement déportés vers Auschwitz et exterminés à partir de 1942.

Du 25 août 1944 au 31 décembre 1945 : les "collabos" et quelques centaines d’anti-franquistes espagnols. Au total, 3370 personnes, exclusivement des hommes.

Suite au départ des hommes, la ferme connaît des pertes importantes pour le rendement agricole, c’est pour cela que de nombreuses lettres ont été adressées aux préfets de Maine-et-Loire et des Basses-Pyrénées demandant le retour des trois hommes.

« Je vais essayer de dépeindre Gurs. Le baraquement, est en bois, nous bouchons la paroi avec du papier, de l’herbe et de la terre, les cadres des fenêtres n’ont pas de vitre, ni aucune protection. . Le toit est couvert de carton renforcé, mais déchiré par la tempête. (...) La rue du camp fait environ un kilomètre et demi; à sa droite et à sa gauche se trouvent les îlots, ceinturés de barbelés. En ce moment, sont internées environ 15000 personnes. Le commandant du camp est un officier français. Il aide libéralement ceux qui veulent émigrer, et si quelqu’un a besoin d’une attestation sur laquelle il manque un « i », il n’est pas non plus mesquin. »

Extrait de « Lettres à mon fils » de M Meier.

« Le capitaine m’a fait savoir que j’étais soupçonné d’espionnage; « permettez-vous la perquisition de votre maison? « (...) Il n’y eut aucun tiroir, aucune fissure à passer inaperçus. On apporta au capitaine un carton avec des dessins, en lui disant, qu’il y a certainement là-dedans des plans pour un poste-émetteur. Il n’y avait que les travaux d’école de mon neveu Hans. Mais les gendarmes ont trouvé d’autres choses très suspectes vers la porte de la cour. « Que signifient ces signes graphiques? », « Ce sont des mezuzahs » (versets de la Torah apposés sur les portes).

Extrait de Lettres à mon fils de M Meier.

Une famille dans la guerre

En raison de leur statut de réfugiés allemands, la propriété des membres de la famille Abraham, Sainte-Radegonde, est mise sous séquestre par le jugement du Tribunal de Saumur en 1939, ce qui n’empêche pas les activités quotidiennes à la ferme de se poursuivre. De plus, cette famille, à nouveau, soupçonnée d’espionnage voit trois de ses hommes (Gustav, Karl et Moritz) arrêtés par la police. Ils sont d’abord conduits à Angers en août 1939, puis au camp du Ruchard en Indre-et-Loire, d’où ils sont libérés le 1^{er} Janvier 1940.

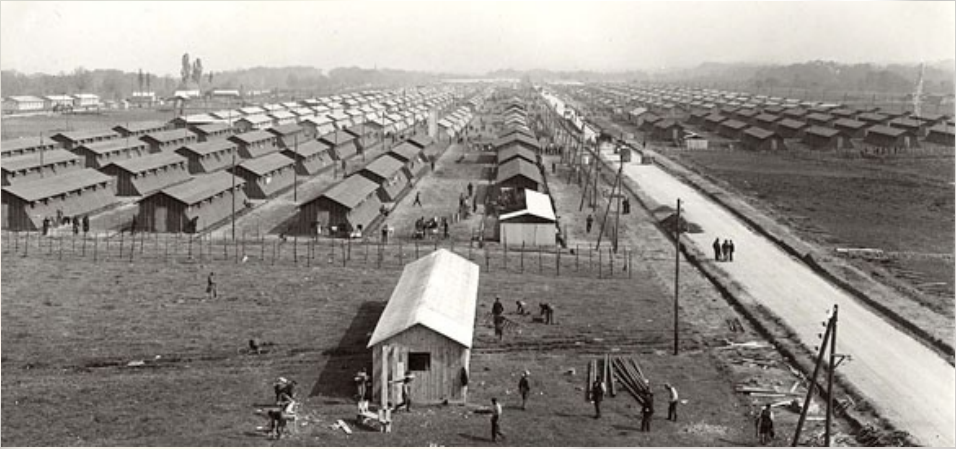
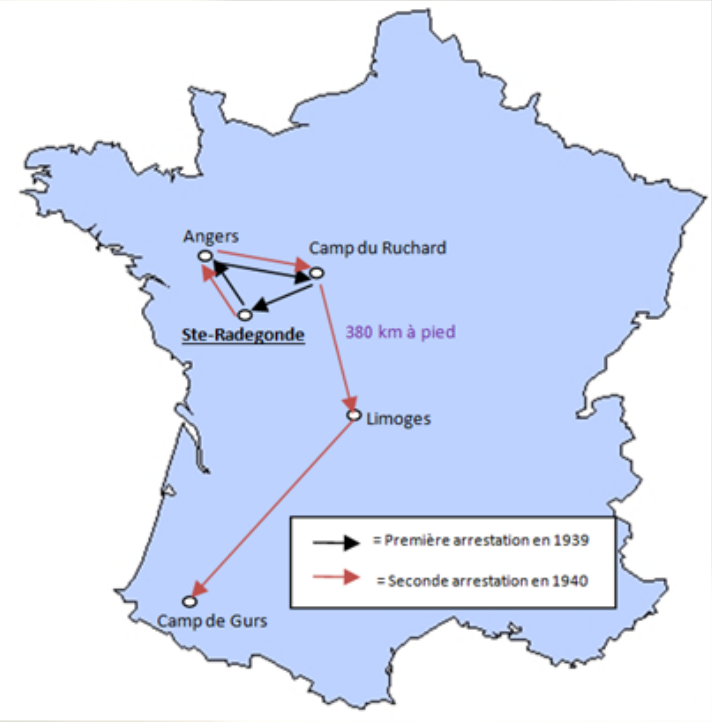
Mais, ils sont finalement à nouveau arrêtés en mai 1940 au titre de « Juifs étrangers ». Les autres membres de la famille vivent de près les combats sur la Loire lors de la résistance des Cadets de Saumur en juin 1940 et se réfugient dans les caves troglodytes.

La situation se complique aussi pour eux à Sainte-Radegonde. La ferme est confiée à Ernst, le jeune fils de Moritz, il n’a que 16 ans et c’est la période des moissons. Leur propriété va être mise sous séquestre en vue mais la famille Abraham peut continuer à exploiter les terres...

« Ta mère m’a écrit que vous avez du passer 3 jours et 3 nuits dans des caves creusées dans le roc pendant que le combat faisait rage autour et au-dessus de vous . (...) Vous hébergez en ce moment, plus de 30 réfugiés du Nord de la France, nous savons ce que c’est , que d’être apatrides, et comme cela fait du bien d’être accueillis par une parole d’encouragement.

Extrait de Lettres à mon fils de M Meier.

Parcours de Moritz, Karl et Gustav lors de leurs arrestations



Vue aérienne du camp de Gurs, Archives départementales Pyrénées Atlantiques, 1M182

En filigrane : Silhouette de Julia Rothschild

Le régime de Vichy et son impact sur la famille

Mise en place du régime de Vichy



Le régime de Vichy est le nom donné à la période allant de juillet 1940 à juin 1944. Il a été établi le 10 juillet suite à la fin de la III^è République et à l’armistice décidé par le maréchal Pétain. Celui-ci devient le chef de « l’Etat Français ». Il dispose des pleins pouvoirs. Le 24 octobre 1940, suite à l’entrevue avec Hitler à Montoire-sur-le-Loir, Philippe Pétain choisit la voie de la collaboration avec l’Allemagne.

Le nouveau régime est autoritaire et pratique une politique antisémite. Le gouvernement est installé à Vichy en zone libre car Paris est occupée par les Allemands. La devise « Liberté, Egalité, Fraternité » est remplacée par « Travail, Famille, Patrie ». Ce régime autoritaire met d'emblée en place une politique antijuive visant à exclure cette partie de la population de la société. Du fait de la collaboration avec les nazis, le rôle de la police française dans la zone occupée a été décisif pour la mise en œuvre de la « solution finale ». Sur les 330 000 Juifs vivant en France en 1940, près de 76 000 seront déportés et seulement 2500 reviendront (3%).

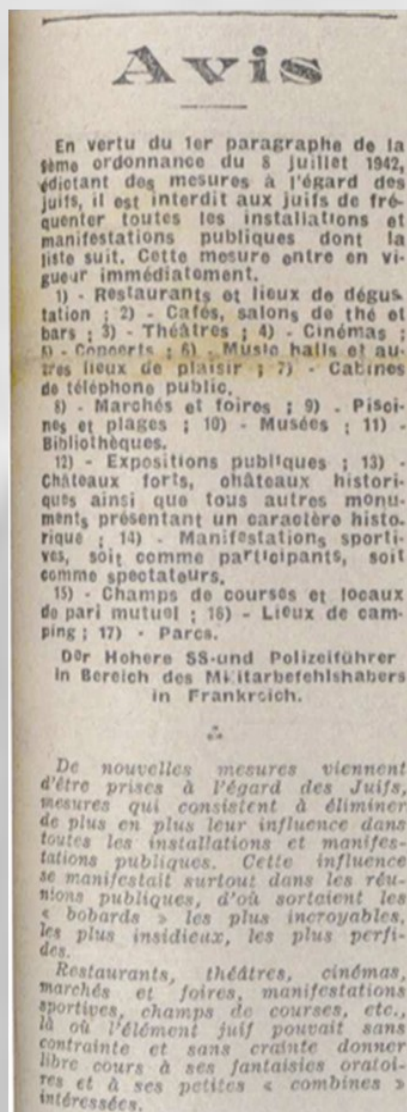
Les mesures antijuives

De juillet 1940 à novembre 1942, une série de mesures prises tant par les autorités allemandes que par le régime de Vichy vise à stigmatiser la population juive et à l'exclure de la vie publique. Les 3 et 4 octobre 1940, le premier statut des Juifs (défini selon des critères raciaux) est promulgué par Vichy entraînant le recensement de tous les Juifs de France. Ce statut des Juifs leur interdit également d'exercer certaines professions telles que fonctionnaire, enseignant, journaliste, etc... A partir de l'année 1940, les entreprises juives doivent aussi avoir une affiche « entreprise juive ». Les Juifs étrangers peuvent aussi être très facilement internés sur simple décision préfectorale. Peu à peu, surtout à partir de 1942, la fréquentation de certains lieux (cafés, cinéma, musées, plages...), la possession de certains biens, etc. leurs sont interdits. La discrimination est matérialisée par l'apposition d'un tampon « Juif » ou « Juive » sur la carte d'identité et surtout à partir du 7 juin 1942 par le port obligatoire de l'étoile jaune cousue bien en vue sur la poitrine gauche du vêtement extérieur pour tous les Juifs de plus de 6 ans de la zone occupée, français ou étrangers.

La spoliation des biens des Juifs est également d'emblée inscrite au cahier des charges du Commissariat général aux questions juives, créé le 29 mars 1941 et dirigé par Xavier Vallat puis par Darquier de Pellepoix. Il s'agit de fait, dès 1941 de mesures d'aryanisation des biens juifs.



Exemple de l'impact des mesures vichystes dans un parc parisien



Communiqués de presse parus dans Le Petit Courrier (ancêtre du Courrier de l'Ouest) au début de l'été 1942.
ADML (97 JO 97)

Impact sur la famille

La famille Abraham, réfugiée en France depuis plusieurs années dans le manoir de St Radegonde à Chênehutte subit les conséquences des mesures vichystes. En 1939, St Radegonde est déjà mise sous séquestre car elle est considérée comme « propriété d'étrangers ennemis ». Début 1940, le séquestre est levé, mais le domaine est à nouveau mis sous séquestre la même année car c'est une « propriété juive ». La famille est expropriée. Toutefois, ses membres doivent rester sur place pour s'occuper du domaine, des récoltes...

Les hommes adultes de la famille sont conduits dans des camps d'internement français. La situation à Ste Radegonde devient de plus en plus difficile la charge de travail reposant quasiment toute entière sur les épaules des femmes et des adolescents. De plus, des chevaux et des bovins ont aussi été saisis.

Depuis la zone libre où il se trouve finalement en liberté en 1942, Moritz Meier demande à sa famille de le rejoindre, mais sa femme Martha refuse de partir par peur des risques en franchissant clandestinement la ligne de démarcation et pour ne pas abandonner ses parents trop âgés pour un tel périple.

Durant ces premières années de la guerre, la population locale semble partagée entre envie de soutenir ou d'exclure la famille Abraham-Meier. En tant qu'Allemands, ils sont parfois perçus comme d'éventuels espions, comme une menace pour la communauté, surtout qu'ils sont contraints de servir d'interprètes pour les Allemands dans la région. Toutefois plusieurs documents d'archives ainsi que les lettres échangées entre Moritz Meier et son fils Ernest évoquent le soutien de voisins, du maire, des instituteurs et institutrices, du curé du village...Une association d'agriculteurs locaux aurait même souhaité faire du jeune Ernest leur président.

Lettre de M. Meier (alors dans un camp d'internement) à son fils Ernest en 1939

L'un des hommes réquisitionnés par les autorités pour surveiller le camp où est interné M. Meier s'avère être un agriculteur de Chêne-hutte, un certain Robin, et qui se montre très amical.

« Il [Robin] a été très loquace, et m'a dit que nous de Sainte Radegonde, nous étions bien souvent le thème de conversations dans les magasins du village de notre commune. Un jour, il y a même eu une bagarre entre ceux qui prenaient position pour et contre nous. Plusieurs du village ne peuvent pardonner à l'instituteur et au curé le fait qu'ils sont en lien d'amitié avec nous. »

En filigrane : Silhouette de Sedi Grumbacher

Les rafles et l’opération « Vent printanier »

Le kommandeur Ernst, chef de la Gestapo, organise en Juillet 1942 une vaste opération de regroupement et de transfert des Juifs de l’Ouest de la France vers Angers, parallèlement à la rafle du Vel D’hiv’. Ces deux opérations qui font partie d’une même plan global d’arrestation sont désignées sous le nom de code : « Vent Printanier »

Chronologie générale

- 19 Juin 1940 : Les Allemands arrivent à Saumur
- Octobre 1940 : Premier statut des Juifs
- 1941 : Premiers convois partant de France vers les camps
- 27 Mars 1942 : Premier convoi partant de France vers Auschwitz
- 16 et 17 Juillet : Rafle du Vel d’hiv
- 1943-1944 : Les rafles se poursuivent et les déportations vont dans diverses directions.
- 11 Aout 1944 : Dernier convoi à destination d’Auschwitz
- 17 Aout 1944 : Dernier convoi à destination de Buchenwald
- 12 Novembre 1944 : Dernier convoi partant de France. Il a comme destination Dachau.

Lfd. Nr.	Nam u. Vorname	Geburtsdat. u. Ort	Beruf	Staatsangehörigkeit	Wohnort
43	Levy Colette	22.8.22	ohne	Französ.	Cholet
44	Levy Yvonne geb.Ficard	3.9.97	ohne	Französ.	Cholet
45	Lowell geb.Dahl	9.11.08	Kunst-Historik	Deutsches.R.	Cholet
46	Lokiewska Walstat	31.7.02	ohne	Polen	Noyant
47	Madonski Germaine geb.Wall	9.11.02	ohne	Französin	Angers
48	Meier Janette	24.1.27	ohne	Deutsches.R.	Chenouette les Tuffaux
49	Megar Maria geb.Abraham	30.1.04	Landwirt	Deutsches.R.	Chenouette les Tuffaux
Transportliste SA 24, Angers					
Lfd. Nr.	Nam u. Vorname	Geburtsdat. u. Ort	Beruf	Staatsangehörigkeit	Wohnort
1	Abraham Maria	15.1.25	Ohne	Deutsches.R.	Chenouette les Tuffaux
48	Meier Janette	24.1.27	ohne	Deutsches.R.	Chenouette les Tuffaux
49	Megar Maria geb.Abraham	30.1.04	Landwirt	Deutsches.R.	Chenouette les Tuffaux
59	Rothschild Julia	24.2.22	ohne	Schweiz	Chenouette les Tuffaux
60	Rothschild Selma geb.Abraham	11.1.95	Landwirt	Schweiz	Chenouette les Tuffaux
DEPART DU 9 NOVEMBRE 1942					
Angers					
ABRAHAM Albert	24.08.25 Strasbourg	STE RADEGONDE			
ABRAHAM Harry	24.08.25 Strasbourg	CHENOUETTE LES TUFFAUX			
ABRAHAM Lina	24.11.04 Saarlouis	CHENOUETTE LES TUFFAUX			

Listes de déportés des deux rafles où apparaissent les noms de plusieurs membres de la famille Abraham-Meir-Rothschild

Source : Mémorial de la Shoah

Lettres entre Moritz Meier et sa famille déportée. Martha, sa femme. Ernst, son fils. (dans *Lettres à mon fils*, Moritz Meier)

Angers , ... [Juillet] 1942

Cher Maurice,

Ne t'attriste pas trop sur ce que je dois t'écrire. Dans la nuit du 15 au 16 [...], nous avons été pris, Selma également et ses enfants, bien qu'ils soient citoyens suisses. Nous avons pu nous préparer, chacun pour soi, un petit paquet, que nous avons emporté. La séparation d'avec les parents fut déchirante. La pauvre Erni est restée avec eux. Nous étions quatorze personnes, à être emmenées de Ste Radegonde. La première étape est Angers. D'ici nous serons déportés à l'Est. Où ? Hier on m'a conduite dans la ferme, et de là, j'ai vu derrière une fenêtre fermée, au deuxième étage, notre Ernest, mon enfant.

Je suis courageuse, sois-le, toi aussi. J'ai encore un souhait : Puisse Dieu nous garder en bonne santé, et nous permettre, de nous revoir.

Martha

Caissargues, ...

Cher Ernest,

Je suis dans une profonde inquiétude, comme je n'ai pas reçu de vos nouvelles depuis neuf jours, et que ta mère m'écrit pourtant une carte chaque jour, depuis que je suis ici. Je ne peux pas travailler dans le champ, car la patience et le plaisir me manquent. Je reste dans ma chambre, et j'attends d'un moment à l'autre le facteur.

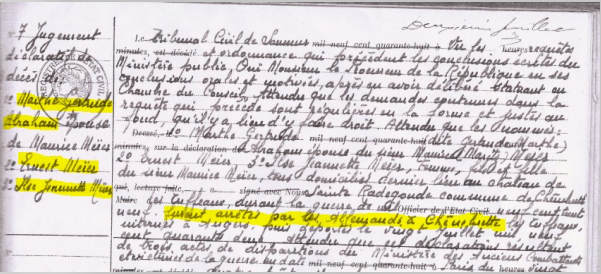
Ernest, donnez-moi un signe de vie !

Ton père.

Témoignage de John Rothschild au sujet des rafles ayant mené à la mort de nombreux membres de sa famille :

« Aucune des autorités locales françaises, qui savaient pour les arrestations imminentes, n’a prévenu ma famille pour qu’elle puisse fuir ou se cacher . La vie à Sainte-Radegonde a connu une fin soudaine et catastrophique la nuit du 15 au 16 juillet 1942. La Gestapo, avec l’aide de la police locale arrêta tous les Juifs présents à Ste Radegonde. La nationalité suisse de ma mère, de ma sœur et de mon frère ne les a pas sauvé et la Gestapo confisqua leurs passeports.»

Rôle de l’Etat Français



Archives de la commune de Chênehutte

Chiffres :

En France

-330 000 Juifs en France
-76 000 déportés
(3% seulement survivront)

Dans l’Ouest :

Rafle des 15-16 juillet 1942 :
-4h avant celle du Vel’ d’hiv
-15/07/1942 : 19h à 00h
-16/07/1942 : 5h à 8h
827 raflés dont 136 Juifs qui sont arrêtés en Maine-et-Loire

Rafles d’octobre 1942 : 116 raflés dont 48 du Maine-et-Loire.

Contexte des rafles en France

La conviction de la supériorité de la race aryenne, qui fonde l’idéologie nazie, conduit dès les premiers mois de l’Occupation les autorités allemandes, relayées par le régime de Vichy, à organiser le recensement, puis l’exclusion progressive des populations qui ne répondent pas aux critères de la race aryenne. Les Juifs sont particulièrement visés, contraints au port de l’étoile jaune puis limités dans leurs déplacements et leurs activités.

En 1942, la persécution à leur encontre prend une nouvelle ampleur, à la suite des décisions prises lors de la conférence de Wannsee : leur extermination est désormais planifiée. Ils doivent être pour cela arrêtés, rassemblés, et en masse, déportés. La première grande rafle de Juifs eut lieu le 14 mai 1941 à Paris. » Rafle du billet vert ».

La rafle du 16 et 17 juillet 1942, nommé la « rafle du Vel d’hiv » (qui correspond au nom du vélodrome de Paris), entraîna l’arrestation de 13 152 Juifs. Cette vague d’arrestations ne fut pas la première ni la dernière, mais elle a été la plus massive.

Rafles en Anjou

En Anjou, les arrestations s’effectuent en deux grandes vagues :

-en juillet 1942

-en octobre 1942 (Rafle des personnes les plus âgées).

Angers : Ville de rassemblement qui permettait aux Allemands de contrôler l’Ouest. Considérés comme un centre de commandement où il y avait une forte présence militaire allemande.

Grand séminaire d’Angers : Les raflés y étaient rassemblés, c’était un centre et un passage obligatoire. Les déportés restaient plusieurs jours dans différentes parties du bâtiment entassés sur de la paille.

Les Juifs de Saumur ont d’abord été rassemblés près de l’Ecole de cavalerie avant d’être conduits à Angers.

Liste des objets à emporter lors de l’arresta-tion :

- 1 paire de chaussures pour le travail (montantes et solides)
- 2 paires de chaussettes
- 2 chemises
- 2 paires de caleçons
- 2 couvertures de laine
- 2 paires de draps et 2 taies d’oreiller
- 1 gamelle
- 1 gobelet d’étain
- 1 cuillère
- 1 pull

19 Octobre 2.

le CHIEF du GOUVERNEMENT, Ministre Secrétaire d’Etat à l’Intérieur, Cabinet de M. le Secrétaire Général à la Police,

V I C H Y

s/c. de M. le Préfet Délégué du Ministère de l’Intérieur 61, rue de Montcau, **PARIS 8^e**.

J’ai l’honneur de vous rendre compte qu’une nouvelle série d’opérations dirigées contre les Juifs d’origine étrangère, assimilables à celles déjà effectuées dans le courant du mois de Juillet, viennent d’être réalisées dans mon département et de se clôturer par le départ, à la date du Vendredi 16 Octobre courant, de 115 Israélites à destination du Camp de DRANCY.

Ces internés provenaient non seulement du Maine-et-Loire, mais aussi de l’Indre-et-Loire et de la Sarthe et comprenaient 30 jeunes enfants, dont certains âgés de moins de 2 ans, 42 femmes et 43 hommes parmi lesquels une grande majorité de vieillards. Comme précédemment cette mesure ne devait pas s’appliquer aux Israélites Français n’étant pas en infraction avec les ordonnances allemandes.

Cependant, je crois devoir attirer votre attention sur le fait qu’en exécution des ordres reçus à ce sujet du Commandeur des S.S., les arrestations ont été opérées **uniquement** par la police française et que le logement, la nourriture, le couchage et le genre des vêtements ont été mis entièrement à notre charge jusqu’au jour du départ.

Malgré des difficultés de toute sorte, j’ai pu néanmoins assurer l’exécution de ces instructions dans les meilleures conditions possibles, sans qu’aucun incident vienne à se produire. Une escorte de 22 gendarmes et grades français a assuré le transfert jusqu’au Camp de concentration de DRANCY.

LE PRÉFET DÉLÉGUÉ,

Rapport du préfet délégué du Maine-et-Loire après les rafles de l’automne 1942. (Source ADML 140 W 97)

Rapport d’un fonctionnaire français d’An-gers suite aux rafles du 16 juillet 1942 (Source : ADML 140 W 97)

Ici sur les actes de décès retranscrits en 1948 de Martha Abraham et des ses enfants, ce seraient les Allemands qui auraient arrêté les Juifs. Il n’est pas question de l’implication de Français.

Or, on découvre dans les documents d’archives ci-dessus mais également dans le rapport de police suivant, que la gendarmerie Française a participé aux rafles .

Cependant, le rôle des autorités françaises dans la déportation des Juifs a longtemps été masqué. Il faudra attendre formellement 1995 pour que la République, à travers son président, Jacques Chirac, reconnaisse officiellement la responsabilité de l’Etat français.

Vers la mort : d'Angers à Auschwitz-Birkenau

Le convoi n°8 de juillet 1942



Trajet du convoi numéro 8

Arrivée à Auschwitz

Les 11 membres de la famille Abraham-Meier arrêtés quelques jours plus tôt et les autres Juifs déportés par le convoi n°8, arrivent à Auschwitz le 23 juillet 1942, après 3 jours de voyage. Dès leur descente du train à la Judenrampe, à quelques centaines de mètres de l'entrée du camp, les déportés doivent laisser leurs affaires et se répartir en deux colonnes : d'un côté, les hommes et de l'autre, les femmes et les enfants de moins de 16 ans. La sélection est le plus souvent effectuée par un « médecin » SS. Ceux qui sont jugés « inaptes » au travail (enfants de moins de 16 ans, mères avec leurs jeunes enfants ou femmes visiblement enceintes, vieillards, infirmes) sont immédiatement dirigés vers une des chambres à gaz du camp. Là, ils reçoivent l'ordre de se déshabiller. Après avoir été enfermés, ils meurent gazés en un quart d'heure dans des conditions atroces. 23 individus du convoi seront gazés dès l'arrivée au camp et les recherches jusqu'à maintenant fixent à 19, peut-être 29, le nombre de survivants en 1945, dont 2 femmes...

Le convoi n°8 part d'Angers le 20 juillet 1942 à 21h35, à destination du camp d'Auschwitz-Birkenau, 50% des Juifs du Maine et Loire seront déportés lors de ce convoi.

Composé de 827 Juifs préalablement regroupés lors de la rafle d'Angers avec l'aide de l'État Français ; il sera le seul à ne pas s'arrêter à Drancy en se dirigeant directement vers le camp d'Auschwitz-Birkenau. L'arrivée au camp aura lieu le 23 juillet 1942.

Les femmes d'abord, puis les hommes, sont forcés à monter dans le train. Les nazis et les autorités françaises leurs font croire qu'ils vont faire les moissons en Ukraine. Des wagons pour passagers et pour marchandises sont utilisés pour l'organisation de ce convoi, ils sont surchargés avec environ 100 personnes par wagons. En général, les déportés ne reçoivent ni eau, ni nourriture pendant le voyage. Ils souffrent de la chaleur qui est intense pendant l'été. Les conditions de vie sont rudimentaires avec un seau en guise de sanitaires, les odeurs d'urine et d'excrément accentuent l'humiliation et la souffrance des déportés. Le transport est accompagné par des gardes de police armés ou des SS qui ont ordre de tirer sur quiconque tente de s'échapper.

N° 8	
CUNVIDI	
DATE	20-07-1942
DÉPART	ANGERS
DESTINATION	ANGERS ANSCWITZ
NOMBRE DE DEPORTES	827
GARES & L'ARRIVÉE	23
SELECTIONNÉES À AUSCHWITZ	
HOMMES	411
FEMMES	390

Informations sur le
convoi n°8 dans une salle
d'Auschwitz



Wagon commémoratif au niveau de la « Judenrampe »,
endroit où arrivaient les déportés
pendant l'été 1942, à quelques centaines de mètres du camp lui-même



Photographie de l'entrée
du camp Auschwitz-Birkenau depuis l'intérieur

Document d'archive du Mémorial de
Yad Vashem : Fiche de témoignage
attestant du décès de Martha Meier à
Auschwitz

[illegible]

Le sort de la famille Abraham-Meier et des autres déportés

Aucun des membres de la famille déportés par le convoi n°8, n'a survécu. Le couple de grands-parents, Albert et Lina, ainsi que leur belle-fille Erny Stein sont victimes de la rafle d'octobre 1942 et aussi conduits à Auschwitz après un passage par Drancy (convoi n°42 du 6 novembre 1942). Ils y sont décédés en novembre. Karl Abraham qui a connu les camps d'internement du sud de la France est également décédé en déportation. Après un passage à Gurs, il est intégré à un groupe de travailleurs agricoles étrangers et interné à Fort-Barraux en Isère. Le 2 septembre 1942, il est déporté par le convoi n°27 de Drancy vers Auschwitz. Il est difficile de connaître avec exactitude la date de leur décès à tous.

Au final : 15 membres de la famille ont été les victimes de la « Solution finale » nazie. Avec eux sont aussi décédés le jeune Kurt Balin et Paul Strauss qui vivaient à Sainte-Radegonde au moment de la rafle de juillet.

Périple et survie des amoureux John et Renée

Portrait de John Rothschild

John (Hans-Jean) est né en Suisse (Zurich) en 1920. Son père est mort en 1928 et à laissé la mère de John, Selma Rothschild (née Abraham), seule avec 3 jeunes enfants alors qu'elle n'avait que 33 ans.

C'est après la montée au pouvoir d'Hitler en 1933 que sa mère commence à s'inquiéter du destin de sa famille et de ses proches restés en Allemagne. Elle adhère donc au projet de son beau-frère, Moritz Meier et décide donc d'investir une grande partie de ses économies pour participer à l'achat du domaine de Sainte Radegonde situé non loin de Saumur. Le domaine était assez grand pour pouvoir accueillir 5 familles confortablement alors elle décide de s'y rendre avec ses enfants. John entame des études d'ingénieur et obtient son diplôme de l'Ecole industrielle de Saumur en juillet 1940.



John et Renée en 2013

Portrait de Renée Bodenheimer

Renée est née en Allemagne (Kehl) en 1920. A l'âge de 17 ans, en 1937, elle traverse le Rhin avec son père pour s'installer en France. En effet, ils commencent à sentir le drame arriver et c'est pourquoi ils décident de fuir l'Allemagne. Sa mère et sa sœur doivent les rejoindre dès qu'elles auront obtenu des visas mais elles se retrouvent piégées en Allemagne après la « Nuit de Cristal » de 1938. A Strasbourg, Renée fait la connaissance et devient amie avec Rita Grumbacher, une cousine de John.

En 1939, au début de la Seconde Guerre mondiale, elle fuit la menace des troupes allemandes. Son objectif est de rejoindre sa grand-mère dans l'Ouest de la France.

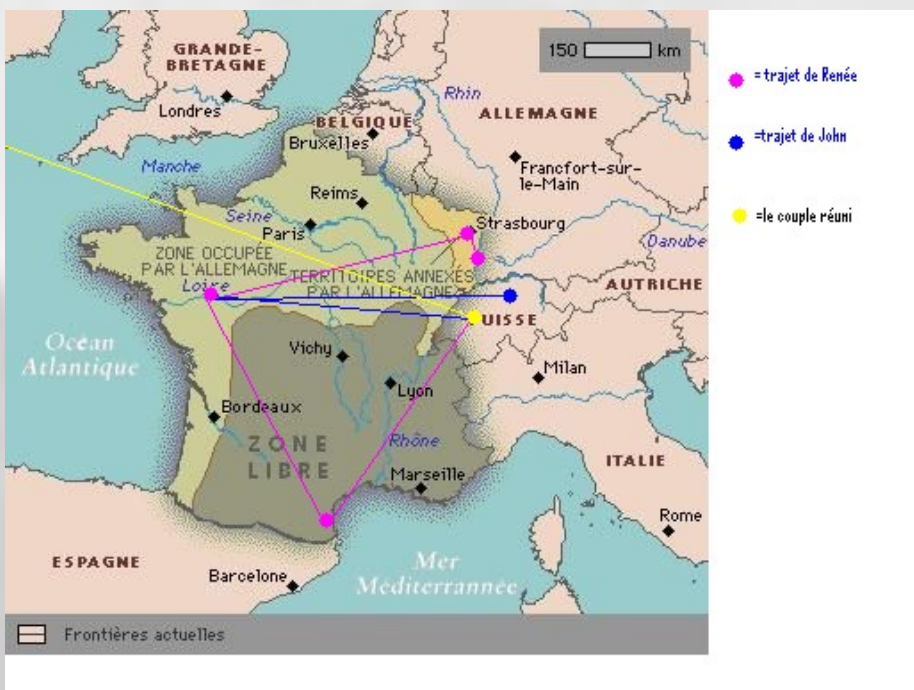
La rencontre du couple Rothschild

Au cours du trajet vers l'Ouest, le train dans lequel voyage Renée rencontre un problème technique et elle se retrouve en attente dans les environs de Saumur. Elle décide alors de joindre son ami Rita, qu'elle sait vivre désormais dans le Saumurois et est accueillie à Sainte-Radegonde. C'est à ce moment que John et Renée se rencontrent. Ils sont alors tous les deux âgés de 19 ans. La mère de John demande à Renée de bien vouloir rester quelques temps pour les aider dans les travaux agricoles du moment. Seulement trois semaines plus tard le jeune couple parle déjà mariage et se fiance. Selma Rothschild, la mère de John, considère toutefois qu'avant de se marier et de fonder une famille, son fils doit achever son service militaire en Suisse et trouver un travail lui permettant de faire vivre un foyer. Après 5 mois passés à Sainte-Radegonde, Renée gagne St-Germain-en-Laye en février 1940 où elle s'installe chez un oncle et une tante, chez lesquels, elle s'occupe des enfants. Quant à lui, John cède aux demandes de sa mère et repart en Suisse à l'automne 1941.

Témoignage de John Rothschild sur son arrivée au camp de Rivesaltes :
« A l'entrée du camp j'ai demandé au garde à voir le commandant. Rapidement je fus autorisé à entrer. J'ai ressenti un sentiment d'effroi lorsque le portail s'est refermé derrière moi, ne sachant pas à quoi m'attendre. Je fus conduit au bureau du commandant. Je me suis présenté et lui ai tendu la carte professionnelle de l'avocat ainsi qu'un paquet de cigares suisses, une rareté en France à cette époque. Il regarda la carte, apprécia les cigares, et après un court silence dit : « Pour un Suisse, j'irais chercher la Lune ». Je lui répondis que j'avais une tâche plus facile : « Laissez ma fiancée partir »

Arrestation puis libération du camp de Rivesaltes

En mai 1940, Renée est arrêtée et conduite dans le camp d'internement de Gurs du fait de son statut de réfugiée juive d'Allemagne. Elle en est libérée en août 1940 et trouve un travail à Limoges où elle prend soin d'une dame âgée paralysée jusqu'à la mort de celle-ci. Ensuite, elle vit à Lépaud, dans la Creuse, toujours en zone libre. Elle travaille dans un restaurant et dans une épicerie. Elle est considérée comme apatride, sans nationalité. Le 14 août 1942, à 5h du matin, des policiers français viennent l'arrêter et lui donne une heure pour rassembler des affaires dans une valise et les suivre. Renée ose demander à l'un des policiers de bien vouloir envoyer un télégramme en Suisse, à John, pour le prévenir de sa situation et celui-ci accepte. Renée est conduite dans plusieurs camps d'internement puis au final, dans celui de Rivesaltes dans le sud de la France. Les prisonniers sont destinés à être déportés au fur et à mesure vers Auschwitz. John obtient un permis d'immigration de la Suisse pour sa fiancée mais elle n'est toujours pas libérée. La Croix-Rouge prévient John que les autorités du camp veulent qu'il se rende en personne à Rivesaltes pour obtenir sa libération et qu'il doit faire vite. John prend donc le risque de quitter la Suisse et parvient à Perpignan. Il doit faire jouer ses relations en contactant un cousin de la tante de Renée, avocat de métier à Perpignan, qui connaît le commandant du camp. Cet avocat a rendu service au commandant. De ce fait, ce dernier se sent redevable et accepte de faire libérer Renée en échange de quelques cigares suisses et de la preuve que Renée a un permis officiel de résidence de Lépaud. Le commandant aurait dit « Pour des Suisses, je décrocherais la Lune ! ». Finalement, Renée est libérée le 15 octobre 1942. Mais la situation en France est trop incertaine.



La fuite vers la Suisse

Une longue route vers la Suisse les attend, semée d'embûches puisque le permis d'immigration de Renée a été intercepté par les autorités du camp. Le couple est alors en attente de visas suisses mais les semaines passent sans nouvelles. Avec l'invasion de l'Afrique du nord par les Américains, John craint que les nazis ne décident de prendre le contrôle complet de la zone libre en France et donc d'être vraiment piégés. Ils décident d'aller jusqu'à Annemasse (une ville non loin de la frontière France/Suisse) grâce à la complicité d'un policier français qui leur délivre un permis pour rejoindre cette région frontalière. Ils réussissent aussi à passer plusieurs « checkpoints » car par chance, les soldats français ont délaissé les postes de gardes et les soldats allemands n'ont pas encore pris la relève. Le passeport suisse de John leur facilite aussi la traversée de certains points de passage. Ils parviennent enfin à passer la frontière clandestinement le 13 novembre 1942 en payant un passeur. Ils sont enfin en sécurité. En revanche, ils perdent leurs parents et frères et sœurs respectifs qui meurent tous à Auschwitz en 1942-1943.

La vie en Suisse et aux Etats-Unis

John et Renée se marient trois semaines après leur arrivée, en décembre 1942 dans l'ouest de la Suisse. De leur mariage, naît deux ans plus tard leur premier enfant, Sylvia. John travaille dans une usine d'automobile en tant qu'ingénieur. Pour perfectionner ses connaissances techniques, John, accompagné de sa famille, prend deux ans de congé en mai 1951, et part travailler chez General Motors, aux Etats-Unis, où il décide de rester définitivement. Leur fils, Armand, naît à Pontiac dans le Michigan. Renée retourne ensuite à l'université, obtient un diplôme en langues romanes et enseigne le français à l'Oakland Community College durant 27 ans. En 2003, ils déménagent de Bloomfield Hills dans le Michigan pour Louisville dans le Kentucky afin de vivre des jours paisibles plus près de leur fils et de sa famille.

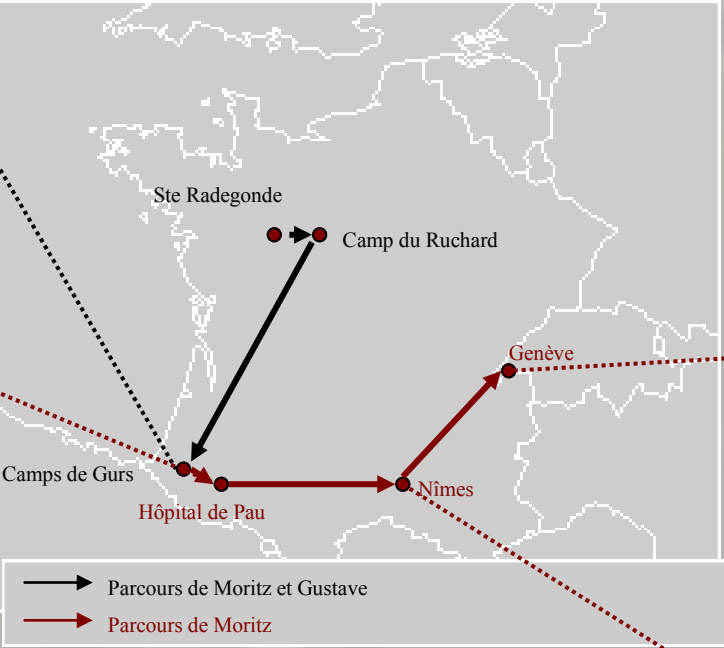
Les Survivants des camps d'internement français

Les survivants de la famille Abraham : Moritz Meier et Gustave Abraham

1/. En mai 1940, Gustav Abraham et Moritz Meier sont arrêtés en tant que Juifs et déportés au camp de Gurs. Auparavant ils avaient transité par le camp du Ruchard.

2/. Moritz est transféré en 1941 à l'hôpital mixte de Pau car il boîte.

« Cher Ernst, Je suis réellement à Pau, à l'hôpital, et non plus à Gurs. Le transfert a été pour moi aussi surprenant, que le sera la nouvelle pour toi et pour tous de Ste Radegonde ». Extraits de Lettres à mon fils de Moritz Meier



5/. En Décembre 1942 Moritz ne se sent pas en sécurité dans le Sud de la France. Il passe par Annemasse et St Julien et parvient à fuir en Suisse. Il franchit la **frontière Suisse le 16 décembre 1942** à Chêne-Bourg près de Genève.

Il est interné en tant que réfugié civil en Suisse. Son dossier dans la police suisse fut ouvert le 21 Janvier 1943 et fermé en 1949. En Suisse, il écrit "**Lettres à mon fils**" (1946). Il envoie des lettres et recherche sa famille. Il fait notamment une demande aux camps de concentrations, tel qu'Auschwitz, sans réponse. Moritz est certains que ses proches ont fini leur existence dans "*les enfers nazis*".

3/. Moritz pense qu'il lui faut quitter Pau et l'hôpital avant d'être à nouveau reconduit à Gurs. Il profite d'une succession de chances et de soutiens de la part de Français, notamment du secrétaire général de la Préfecture de Nîmes qui lui accorde 3 mois de permis de congés dans son département. La Gendarmerie de Nîmes lui autorise le voyage et Soeur Marie-Marguerite de l'hôpital de Pau lui donne un colis de vivre pour plusieurs jours.

« Le retour à Gurs, cela signifiait la fin. [...] Le lendemain, après une nuit blanche pour tous, j'ai expliqué à mes camarades que je ne retournerai à aucun prix à Gurs, et que je m'enfuirai d'ici. [...] La sœur a promis son aide à chacun, qui voulait s'enfuir. » Hôpital mixte de Pau, 1941 Extraits de Lettres à mon fils de Moritz Meier

4/. Moritz réussit ainsi à fuir l'hôpital et s'installe à Nîmes. Il trouve un logement près de Nîmes à Caissargues où il est aidé par des gitans. Il obtient la location d'un lopin de terre à cultiver. Il espère pouvoir faire venir sa famille dans le sud de la France qui est alors encore la zone libre. Cependant il n'est pas totalement libéré puisqu'il doit se faire recenser tous les trois jours auprès de la Police. Il obtient en fait une succession de congés de la part de la préfecture de Nîmes.

LIST OF MANIFEST OF ALIEN PASSENGERS FOR THE UNITED STATES																								
ALL ALIENS arriving at a port of continental United States from a foreign port or a port of the border possessions of the United States, and all aliens arriving at a port of said border possessions from a foreign port, a port of continental United States, or a port of the border possessions of the United States, shall file this manifest with the Immigration Service at the port of arrival.																								
S. S. "QUEEN MARY" Passengers sailing from SOUTHAMPTON, 6 th DECEMBER, 1947																								
No.	STATUS	NAME IN FULL	Age	Sex	Religion	Color	Complexion	Height	Weight	Build	Place of birth	Country	City or town	Immigration No.	Issued	Date	Place	Country	City or town	Immigration No.	Issued	Date	Place	Country
1	H.T.O.	ABRAHAM, GUSTAVE	54	M	French	White	Yes	5'10"	150	Slender	France	France	Paris	220-5	6A(2)	12	DEPT.	France	Paris	220-5	6A(2)	12	DEPT.	France
2	H.T.O.	ABRAHAM, EDITH	38	F	French	White	Yes	5'6"	120	Slender	France	France	Paris	220-6	6A(2)	12	DEPT.	France	Paris	220-6	6A(2)	12	DEPT.	France
3	H.T.O.	ALLGOTT, ALEXA	24	F	None	White	Yes	5'6"	120	Slender	England	England	ST. HELENS	220-7	6A(2)	7	JULY	England	ST. HELENS	220-7	6A(2)	7	JULY	England
4	H.T.O.	ALLGOTT, ERIKA	2	F	None	White	Yes	3'0"	30	Child	England	England	ST. HELENS	220-8	6A(2)	7	JULY	England	ST. HELENS	220-8	6A(2)	7	JULY	England
5	H.T.O.	BRENNAN, HENRY E.	43	M	None	White	Yes	5'10"	150	Slender	Scotland	Scotland	GLASGOW	220-9	6A(2)	30	DEPT.	Scotland	GLASGOW	220-9	6A(2)	30	DEPT.	Scotland
6	H.T.O.	BRENNAN, BOGDATH	53	F	None	White	Yes	5'10"	150	Slender	Scotland	Scotland	GLASGOW	220-10	6A(2)	30	DEPT.	Scotland	GLASGOW	220-10	6A(2)	30	DEPT.	Scotland
7	H.T.O.	BRENNAN, KENNETH	14	M	None	White	Yes	4'0"	40	Child	Scotland	Scotland	GLASGOW	220-11	6A(2)	30	DEPT.	Scotland	GLASGOW	220-11	6A(2)	30	DEPT.	Scotland
8	H.T.O.	BRENNAN, HANNA	20	F	None	White	Yes	5'6"	120	Slender	Scotland	Scotland	GLASGOW	220-12	6A(2)	30	DEPT.	Scotland	GLASGOW	220-12	6A(2)	30	DEPT.	Scotland
9	H.T.O.	BRENNAN, EDITH	57	F	None	White	Yes	5'6"	120	Slender	Scotland	Scotland	GLASGOW	220-13	6A(2)	30	DEPT.	Scotland	GLASGOW	220-13	6A(2)	30	DEPT.	Scotland
10	H.T.O.	BRENNAN, ELLEN	17	F	None	White	Yes	5'6"	120	Slender	Scotland	Scotland	GLASGOW	220-14	6A(2)	30	DEPT.	Scotland	GLASGOW	220-14	6A(2)	30	DEPT.	Scotland
11	H.T.O.	BRENNAN, JAMES	26	M	None	White	Yes	5'6"	120	Slender	Scotland	Scotland	GLASGOW	220-15	6A(2)	30	DEPT.	Scotland	GLASGOW	220-15	6A(2)	30	DEPT.	Scotland
12	H.T.O.	BRENNAN, MARY	49	F	None	White	Yes	5'6"	120	Slender	Scotland	Scotland	GLASGOW	220-16	6A(2)	30	DEPT.	Scotland	GLASGOW	220-16	6A(2)	30	DEPT.	Scotland
13	H.T.O.	BRENNAN, ALLEN	4	M	None	White	Yes	3'0"	30	Child	Scotland	Scotland	GLASGOW	220-17	6A(2)	30	DEPT.	Scotland	GLASGOW	220-17	6A(2)	30	DEPT.	Scotland

Extrait du registre d'immigration à Ellis Island, Etats-Unis, et sur lequel figurent les noms de Gustave Abraham et de son épouse Edith, 1947



En 1948, **Moritz** émigre aux Etats-Unis grâce à l'aide de parents habitant sur place. Il arrive dans l'État de New-York. Il se remarie aux Etats-Unis et devient fabricant de prothèses. Il aurait appris ce métier lors de son séjours à Nîmes auprès de médecins et de chirurgiens français.

Gustave a eu un parcours similaire à celui de Moritz jusqu'au camps de Gurs. Il réussit ensuite à s'échapper du camp grâce à un réseau de résistance et grâce à des connaissances. Il survit en étant caché pendant toute la guerre. Il aurait séjourné à Poule dans le Rhône. Il se remarie en France en 1946 puis décide d'émigrer aux Etats-Unis. Il arrive à Ellis Island en 1947 avec sa nouvelle épouse Edith. Il rejoint en Amérique son frère Rudolf qui y vit déjà depuis de nombreuses années et réside alors à Bayertown en Pennsylvanie.

Le retour des survivants dans un monde dévasté

Une part infime des Juifs d'Europe survivants rentrent vraiment chez eux à l'issu de la guerre, en particulier en Europe de l'Est. Beaucoup partent vivre en Israël, au Canada, en Australie, ou comme Gustave, Moritz, et leur neveu John, aux Etats-Unis (environ 100 000 Juifs s'installent aux Etats-Unis entre 1945 et 1952). Pour ceux qui eurent la chance de survivre le retour à une vie quotidienne ordinaire est difficile. En effet, en 1945, domine un sentiment d'abandon et de solitude, renforcé par l'énormité du crime commis. Pour beaucoup ils se retrouvent, souvent, sans famille ni amis au retour des camps. De plus, les survivants sont marqués psychologiquement et physiquement. En général les victimes veulent oublier ce qui leur est arrivé et aller de l'avant. Longtemps, les survivants vont garder le silence. Mais, comme pour ceux qui ont leur numéro tatoué sur leur avant bras, leurs souffrances sont indélébiles.

L'itinéraire d'une famille juive allemande réfugiée à Chênehutte, révélateur des persécutions antisémites, 1933-1945 ?



La famille ABRAHAM

Une famille juive originaire du pays de Bade en Allemagne, non loin de la frontière française. Les membres de cette famille, comportant plusieurs générations, fuient l'Allemagne en 1933-1934 et se réfugient à Chênehutte, non loin de Saumur où désormais ils travaillent majoritairement sur une exploitation agricole. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, une grande partie des membres de cette famille, y compris des adolescents, sont arrêtés, déportés, puis assassinés à Auschwitz.

Projet mené tout-au-long de l'année scolaire 2014-2015

Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un PAE (Programme d'Actions Educatives) autour du thème « Mémoire et Shoah », initié par la Région et l'Académie des Pays de la Loire avec le soutien du Mémorial de la Shoah. Travail effectué par un groupe de 33 élèves de Première et Terminale du lycée Saint-Louis de Saumur, encadrés par deux enseignants d'Histoire-Géographie, Isabelle Ville et Yann Mottais, ainsi que par Franck Marché, un historien local spécialiste de l'histoire du sort des Juifs du Saumurois.

Temps de travaux de groupes au CDI, en classe...et de rencontres et discussions avec Monsieur Franck Marché



Visite des Archives Départementales du Maine-et-Loire et séance de travail sur des documents concernant la famille Abraham ou la situation des Juifs dans le Maine-et-Loire dans les années 1940.



Pour ne pas oublier

*Albert, Lina, Erny, Selma, Fanny,
Karl, Martha, Marion, Julia,
Frédéric-Armand, Rita, Gerti, Sedi,
Ernest, Ilse-Jeannette, Kurt et Paul
Tous ayant vécu à Sainte-Radegonde
et victimes locales de la barbarie
nazie et de ses collaborateurs*

Visite de Sainte-Radegonde et de la stèle commémorative installée à l'initiative de F. Marché et de M. et Mme Mallet depuis 2000.

Echanges avec Madame et Monsieur Mallet, propriétaires actuels de l'ancienne demeure de la famille Abraham



Visite du Mémorial de la Shoah et rencontre, échange avec Ginette Kolinka, une déportée survivante du camp d'Auschwitz.



Voyage d'étude de deux jours en Pologne : visite du camp et du musée d'Auschwitz-Birkenau, de l'ancien ghetto juif de Cracovie et de musées sur l'histoire du judaïsme.



Une petite partie du Mur des Noms du Mémorial de la Shoah sur laquelle apparaissent notamment Selma Rothschild (née Abraham) et sa fille Julia

Nous voudrions chaleureusement remercier :

L'Académie et la Région des Pays de la Loire ainsi que le Mémorial de la Shoah qui, ensemble, ont rendu possible ce projet et notamment les visites à Paris et le voyage d'étude en Pologne.

L'équipe de direction et les enseignants du lycée Saint-Louis qui nous ont encouragé dans ce travail et notamment Mme Ruillé, documentaliste du CDI, pour le temps consacré à nous assister.

La municipalité de Chênehutte-Trèves-Cunault, et en particulier Monsieur le Maire, Benoit Lamy, qui, avec son épouse, nous a le premier fait connaître l'existence de cette tragédie familiale et s'est rendu très disponible pour l'avancement de ce projet.

Madame Ginette Kolinka, dont le témoignage, mais aussi l'énergie et la force de vie, ont marqué durablement l'ensemble du groupe.

Madame et Monsieur Rothschild (fils de Selma Abraham), lesquels, malgré la peine qu'ils pouvaient ressentir à évoquer les blessures familiales, ont bien voulu, depuis les Etats-Unis, nous faire le récit de leur survie et échanger avec notre groupe sur le destin terrible des membres de leur famille.

Monsieur et Madame Mallet qui ont bien voulu ouvrir les portes de leur maison à un groupe d'adolescents.

M et Mme Leguay pour leur accueil et les échanges enrichissants sur l'histoire de la commune de Chênehutte.

Mme Lecointre, professeure des Ecoles à Chênehutte, pour les informations complémentaires qu'elle a eu la gentillesse de nous faire parvenir.

Monsieur Ferron, qui nous a guidé à travers les couloirs des archives d'Angers et a initié les élèves à la recherche historique.

Monsieur Gauchot, journaliste à Ouest-France, et avec lequel les enseignants et les élèves ont apprécié de partager leur ressenti lors du voyage d'étude en Pologne et au retour.

Monsieur Voyer, imprimeur à Saumur, qui a donné de son temps pour nous guider dans la réalisation pratique de l'exposition.

Et bien entendu, Monsieur Franck Marché-Roubakowitch, dont l'assistance nous a été très précieuse durant toute cette année depuis son premier témoignage plus personnel jusqu'au partage de ses vastes connaissances sur le destin des victimes locales de la Shoah.

Remarque : Les photographies présentes sur les panneaux de cette exposition ne sont pas libres de droit et restent la propriété de leurs auteurs, en particulier de Tamara Kochkricht pour les photographies de la famille.